

Date de création :
08/12/2017

Mise à jour :
Novembre 2017

Quel est l'état de la biodiversité en région Centre-Val de Loire ?

De manière générale, les espèces animales et végétales sauvages sont souvent les seules considérées lorsque l'on parle de biodiversité. Mais celle-ci est aussi domestique : ce sont les races d'élevage et les variétés potagères et fruitières locales, c'est-à-dire qui font partie du patrimoine agricole et culturel régional. Par exemple, le mouton solognot ou la courge sucrine du Berry contribuent à la variété gustative et génétique de notre alimentation, tout en étant adaptés au territoire.

DÉFINITION & DESCRIPTION

La biodiversité domestique regroupe toutes les espèces et races animales élevées et toutes les espèces et variétés végétales cultivées.

Alors que la tendance actuelle est à la création de nouvelles races et variétés, on note encore une homogénéisation des cultures et élevages pour de meilleurs rendements. Toutefois, l'importance de la biodiversité domestique a été démontrée par des études scientifiques : elle évite la propagation des maladies, et le rendement d'une parcelle augmente si on mélange les variétés cultivées. Elle présente aussi d'autres intérêts : patrimonial, économique, gustatif notamment.

Cet indicateur permet de suivre le nombre de variétés potagères et fruitières, ainsi que le nombre de races animales patrimoniales en région. Pour chaque catégorie d'espèces domestiques patrimoniale, un suivi de son évolution annuelle est effectué. Cet indicateur présente aussi les races et variétés par statut de menace.



1 - Courge sucrine du Berry. 2 - Mouton solognot. 3 - Poule Contres

RÉSULTATS

En région Centre-Val de Loire, on dénombre 14 races animales locales, dont 10 races de volailles.

Du côté des variétés végétales, on dénombre à ce jour une trentaine variétés potagères et environ 300 variétés fruitières locales.

Ces variétés et races locales ont été classées par niveau de menace par l'Union Pour les Ressources Génétiques du Centre (URGC), obtenu après l'évaluation de critères génétiques, socio-économiques, scientifiques et démographiques :

- l'espèce est-elle valorisée économiquement ?
- les conditions pour son maintien démographique sont-elles réunies ?
- la variété potagère est-elle inscrite au Catalogue officiel ?

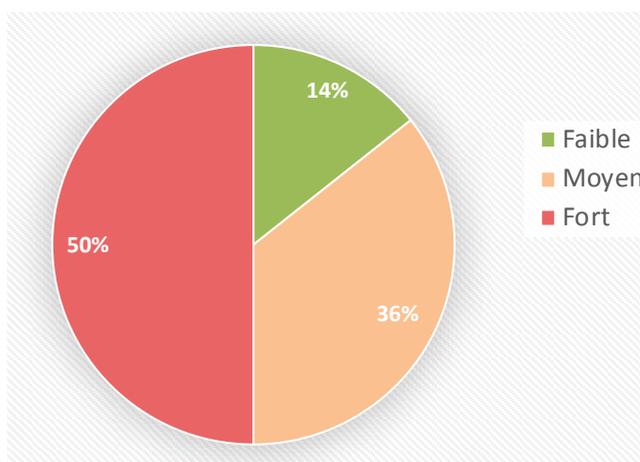
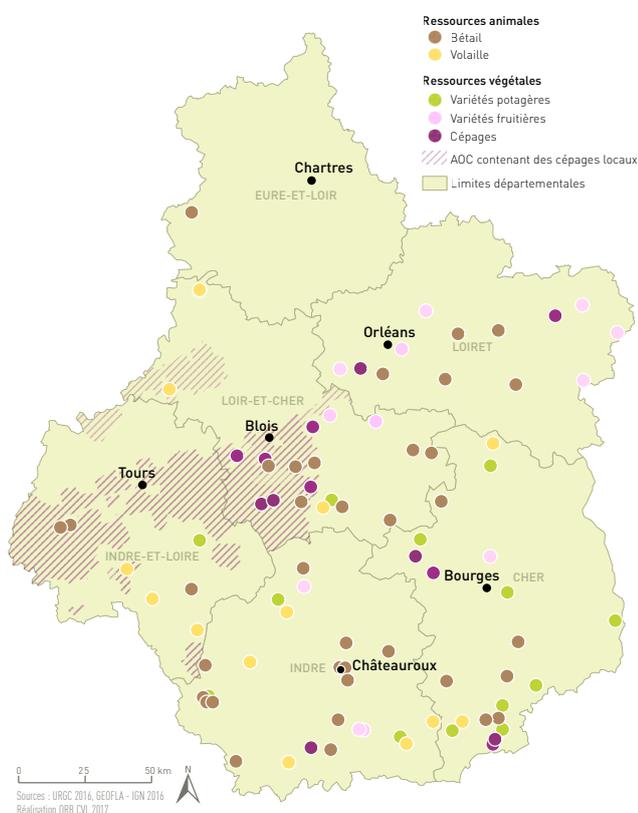


Figure 1 : Races animales par niveau de menace

Races animales locales

Les races animales sont globalement menacées. Par exemple, l'oie de Touraine compte aujourd'hui moins de 10 individus. Seules 3 d'entre elles, la poule du Berry, la poule Contres et la pintade perle noire bénéficient d'une valorisation économique. L'ensemble des races animales ont un nombre de femelles reproductrices insuffisant pour assurer le maintien de la race. L'aspect socio-économique pèse également, par manque d'appui technique et financier des collectivités et de groupement éleveurs pour développer des filières de production. Cependant, entre 2006 et 2016, en France, les effectifs de femelles reproductrices ont évolué à la hausse : on note une augmentation de 17 % pour les volailles, et de 37 % pour le bétail.

Sur ces 10 dernières années, les volumes de production sont également à la hausse : les animaux de boucherie ont augmenté de 33 % pour les volailles, et de 69 % pour le bétail (ou animaux de loisir pour les ânes).



Localisation des producteurs de ressources végétales et animales locales en 2016

Les ressources animales et végétales locales sont globalement dispersées dans la région, avec une densité plus faible dans le département de l'Eure-et-Loir.

Certains cépages locaux sont concentrés sur les secteurs faisant partie d'une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). C'est le cas du cépage pineau d'Aunis (AOC côteaux du Vendômois et côteaux du Loir), Romorantin (AOC Cour Cheverny) et Orbois (AOC Crémant de Loire, Touraine et l'indication géographique protégée Val de Loire).

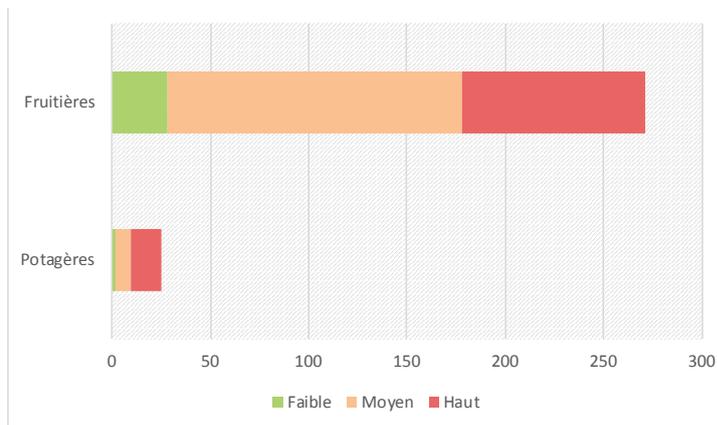


Figure 2 : Nombre de variétés végétales locales par niveau de menace

Variétés végétales locales

Le nombre de variétés menacées est très important pour les variétés potagères (par exemple le melon de Langeais ou le cardon épineux de Tours), pour lesquelles l'inscription au Catalogue Officiel est rare. Les semences ne sont donc pas toujours disponibles dans le commerce. Quand elles le sont, les producteurs sont peu organisés économiquement pour favoriser leur production. Les variétés fruitières, notamment les cépages, pommes et poires sont bien conservées, mais manquent de débouchés économiques pour leur valorisation. Quelques variétés potagères sont pour l'instant faiblement menacées – la chicorée frisée d'Olivet, le haricot comtesse de Chambord et le melon sucrin de Tours, car elles sont bien sécurisées, sans toutefois être valorisées par une production légumière sur le territoire.

Depuis 2006, sur 84 variétés considérées pour lesquelles l'information est disponible, on constate une forte augmentation des effectifs de distributeurs pour les variétés potagères (+ 58 %), ainsi qu'une légère hausse pour les distributeurs de variétés fruitières (+ 14%). Ces chiffres sont toutefois à pondérer : on observe effectivement une forte régression de production d'une variété de cerise, ainsi que la création d'un distributeur pour 20 variétés fruitières.

En 2016, 17 variétés potagères sont sans distributeur identifié (soit 68 %), et la majorité des variétés fruitières sont également dans ce cas (soit 56 %).

Sur ces dix dernières années, les surfaces cultivées en variétés potagères ont presque doublé (+ 90 %). Cependant, la diversité cultivée n'a pas augmenté, les mêmes variétés potagères sont cultivées sur des surfaces plus grandes.

En parallèle, les cépages rares sont cultivés sur des surfaces en légère régression (-10 %). Ce chiffre est également à pondérer, on observe un nombre croissant de variétés cultivées mais une régression des surfaces cultivées par variété.

ANALYSE

Le Pôle BioDom`Centre-URGC (Union pour les Ressources Génétiques du Centre) mène depuis 2006 de nombreuses actions pour relancer les filières (production, transformation) et soutenir les races / variétés patrimoniales de la région. Il a donc un impact positif sur l'évolution du nombre de races / variétés patrimoniales en région.

Actions conduites pour les variétés végétales :

- Veille, inventaire et accession (c'est-à-dire la récupération d'échantillons de graines de collections) de variétés potagères, montage de filières agro-alimentaires (de la semence au produit transformé)
- Montage d'une filière régionale identifiée de production de plants fruitiers
- Procédures d'inscription au Catalogue Officiel
- Suivi de vergers conservatoires
- Accompagnement de plantation, d'évaluation et de gestion réglementaire de vignes de cépages rares.

LIMITES D'UTILISATION

Ressources animales :

Les données concernent l'ensemble du territoire français pour donner un indicateur de la situation de la ressource génétique rattachée historiquement et culturellement au Centre-Val de Loire.

Les exploitations détenant des reproducteurs participant au noyau de sélection peuvent en effet être localisées en-dehors de la région Centre-Val de Loire.

100 % des projets de développement accompagnés par BioDom`Centre sont situés sur le territoire régional et les territoires limitrophes.

Les effectifs de reproducteurs, qu'ils soient situés en région Centre-Val de Loire ou ailleurs en France alimentent donc des productions situées en région pour 75 % à 100 % d'entre elles.

Marge d'amélioration :

Des données plus précises, à l'échelle régionale, pourraient permettre d'évaluer la situation réelle des races et variétés locales en région.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Sources des données :

URGC, 2017.

Échelle de constitution :

Régionale.

Mise à jour de l'indicateur :

Annuelle

Actions conduites pour les races animales :

- Diagnostic génétique et plan d'élevage
- Montage et accompagnement du développement des filières de production des races locales et des produits
- Suivi des centres de sélection des races locales avicoles et de certains élevages amateurs

On peut aussi noter un impact positif des aides via les dispositifs de contractualisation sur la biodiversité domestique nationale, notamment les mesures agro environnementales (MAE) en faveur de la protection des races menacées et les MAE pour la préservation des ressources végétales menacées de disparition. On peut relever à ce sujet une forte attente de l'activation en région Centre-Val de Loire d'une protection des races menacées spécifique avicole.

Ressources végétales :

Les données sont fournies pour l'ensemble du territoire français pour donner un indicateur de la situation de la ressource génétique rattachée historiquement et culturellement à la région Centre-Val de Loire. Les activités de sélection végétale et de production de matériel reproductif peuvent en effet être localisées en-dehors de la région.

100 % des produits issus de la valorisation se trouvent en région et ses territoires limitrophes (rayon de quelques kms autour des délimitations administratives). 100 % des projets de développement accompagnés par BioDom`Centre sont situés sur le territoire du Centre-Val de Loire et les territoires limitrophes.

Les effectifs de matériel reproductif, qu'ils soient situés en région Centre-Val de Loire ou ailleurs en France alimentent donc des productions situées en région pour 75 % à 100 % d'entre elles.

POUR EN SAVOIR +

Sur le site de l'ORB :

[Connaissance de la biodiversité floristique régionale](#)

[Connaissance de la biodiversité faunistique régionale](#)

Sur le site de l'URGC :

<http://www.urgcentre.fr/>

Rédacteurs :

Anne BIGNOLAS, ÉcoPôle – Fanny MOYSE, URGC.





Complément d'information technique



MODALITÉS DE CALCUL

- Nombre de races ou variétés patrimoniales en région Centre-Val de Loire (voir critères d'éligibilité des variétés végétales définis par le Pôle BioDom' Centre-URGC page suivante et critères d'éligibilité des races patrimoniales ou locales définis par l'INRA).
- Nombre de races ou variétés patrimoniales en région Centre-Val de Loire / catégorie de menace (%)
- Ratio (%) : (nombre de races ou variétés patrimoniales sécurisées) / nombre de races ou variétés répertoriées
- Ratio (%) : Nombre de races ou variétés patrimoniales valorisées / nombre de races ou variétés répertoriées
- Surfaces cultivées : ne prennent en compte que les surfaces d'agriculteurs producteurs du légume, du fruit ou du cépage qui sera commercialisé. Elles ne comprennent pas les surfaces des multiplicateurs de matériel reproductif (semences, plants ou graines) ni les surfaces des jardiniers amateurs, ni les surfaces utilisées comme vitrine de la biodiversité cultivées dans les potages des Parcs et Jardins du Centre-Val de Loire.

MÉTHODOLOGIE

Catégories de menaces pour les races ou variétés patrimoniales :

- Vigilance haute (note entre 9 et 12)
- Vigilance moyenne (note entre 5 et 8)
- Vigilance faible (note entre 1 et 4)
- Pas de menace (note 0)

Plus de détails sur les tableaux de critères de vigilance de l'URGC (pour variétés végétales et races animales)

Race ou variété sécurisée = en collection et en production

Race ou variété valorisée = en production

BIBLIOGRAPHIE

INRA, *Races animales françaises menacées d'abandon pour l'agriculture*, rapport méthodologique, 2014.

MAAP – MNHN, *Élaboration d'un jeu d'indicateurs permettant de mieux suivre la biodiversité en lien avec l'évolution de l'agriculture*, Document de travail, 2009.

Observatoire régional de la biodiversité du Nord – Pas-de-Calais, *Nombre de variétés végétales cultivées et de races animales domestiques, 2010*. Disponible sur : http://www.observatoire-biodiversite-npdc.fr/fichiers/documents/fiches/2010/nombre_varietes_vegetales_cultivees_races_animales_domestiques.pdf [en ligne] (page consultée le 15/02/2017).

Région Centre-Val de Loire, *PDR 2014-2020* – Liste des espèces végétales menacées de disparition en Région Centre-Val de Loire.

Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire, site Internet : <http://www.urgcentre.fr/> [en ligne].



TABLEAUX DE CRITÈRES DE VIGILANCE DE L'URGC

Les tableaux ci-dessous permettent de calculer le niveau de menace classé en 4 catégories : **vigilance haute** (note entre 9 et 12), **moyenne** (note entre 5 et 8), **faible** (note entre 1 et 4) et **pas de menace** (note 0). Les notes sur 12 de ce classement sont obtenues par l'addition des notes pour chaque critère de menace.

Évaluation du niveau de menace de races animales

Menace démographique (note sur 4)		Menace génétique (note sur 4)		Menace socio-économique (note sur 4)		Note globale sur 12
Nombre de reproductrices femelles	Évolution récente du nombre de reproductrices sur 5 ans	Pourcentage de femelles reproductrices reproduisant en race pure	Taille efficace de la population	Organisation des producteurs, appui technique	Contexte socio-économique	Notation
Équidés : plus de 10 000 Petits ruminants : plus de 6 000 Volailles : plus de 500	Taux de croissance positif	100%	supérieur ou égal à 245	association d'éleveurs professionnels avec programme d'élevage et stock Cryobanque. Appui technique et cohésion du collectif	Installation de jeunes agriculteurs, débouchés produits et services, disponibilités des reproducteurs, existence d'un signe de différenciation, appui financier des collectivités territoriales	0
Équidés : entre 5 000 et 10 000 Petits ruminants : entre 3 000 et 6 000 Volailles : entre 250 et 500	Taux de croissance compris entre -12% et 0%	entre 50 et 100%	entre 45 et 245	association d'éleveurs professionnels avec appui technique	Appui financier des collectivités territoriales mais au moins un des autres critères ci-dessus fait défaut	1
Équidés : moins de 5 000 Petits ruminants : moins de 3 000 Volailles : moins de 250	Taux de croissance inférieur à -12%	moins de 50%	inférieur à 45	pas d'association d'éleveurs professionnels	Pas d'appui financier des collectivités territoriales	2

Évaluation du niveau de menace de variétés potagères ou fruitières

Menace scientifique (note sur 2)	Menace génétique (note sur 4)		Menace démographique (note sur 2)	Menace socio-économique (note sur 4)		Note globale sur 12
Description de la ressource	Conformité des accessoires	Inscription au Catalogue Officiel (présence ou non d'un mainteneur)	Disponibilité commerciale du matériel reproductif	Valorisation du légume ou fruit	Organisation des producteurs, appui technique, contexte socio- économique	Notation
Décrite selon grille UPOV	Accession conforme	Inscrite au Catalogue Officiel	Multipliée par plus d'un multiplicateur	En production nationale ou locale	Bonne cohésion et gouvernance d'un collectif d'au moins 6 producteurs avec signe de différenciation des produits et appui technique et financier de collectivités territoriales	0
En culture pour première description ou décrite dans les traités et anciens catalogues agricoles	Accession en cours de contrôle de conformité	En cours d'inscription ou en cours de radiation	Multipliée par un seul multiplicateur	En production jardinière ou anecdotique ou en collection nationale ou étrangère ou privée	Collectif de producteurs en développement	1
En recherche d'informations complémentaires	Pas d'accessions conformes	Non inscrite	Non disponible à l'achat	En recherche d'accessions	Pas de collectif de producteurs	2

Exemple de calcul pour une variété végétale locale : le haricot barangeonnier

Menace scientifique (note sur 2)	Menace génétique (note sur 4)		Menace démographique (note sur 2)	Menace socio-économique (note sur 4)		Note globale sur 12
Description de la ressource	Conformité des accessoires	Inscription au Catalogue Officiel (présence ou non d'un mainteneur)	Disponibilité commerciale du matériel reproductif	Valorisation du légume ou fruit	Organisation des producteurs, appui technique, contexte socio-économique	Notation
0	0	1	2	1	1	5 = vigilance moyenne